

MAADIÈRE

Février 2022

infos

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°40

Éditorial

Les membres du Conseil Municipal vous adressent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2022. Après deux années particulièrement mouvementées et parfois anxiogènes, formulons l'espoir de retrouver progressivement une vie faite de relations sociales, normales, apaisées et agrémentées d'une indispensable convivialité. **Une bonne santé** reste, bien sûr, la priorité des souhaits que l'on peut adresser à chacune et chacun d'entre vous.

Une année 2022, qui est également chargée sur le plan politique avec des échéances importantes. D'abord, **les élections présidentielles qui auront lieu les 10 et 24 avril** et qui devraient permettre de débattre de sujets qui concernent le présent et notre avenir, avec entre autres : **l'environnement, le coût des énergies, le pouvoir d'achat, la sécurité, l'éducation au sens le plus large du terme, la santé, l'Europe et les relations internationales ;**

Voilà quelques thématiques qui mériteraient des réflexions et des discussions dans un esprit d'intérêt

général et non des débats purement idéologiques.

Ensuite, **les élections législatives, programmées pour les 12 et 19 juin prochains**, afin d'élire les 577 députés qui siégeront à l'assemblée nationale pour un mandat de 5 ans et qui représentent le peuple.

Nous invitons chaque citoyen à accomplir **son devoir civique** en prenant part au vote, qui est un acte républicain essentiel pour notre démocratie.

Comme le disait « RICHELIEU » : **La politique est l'art de rendre possible le nécessaire.**

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.



Jean DEJEAN



Conseil municipal

Travaux prévisionnels 2022

***La rénovation de la voirie** pour cette année sera réalisée sur la voie communale les « *Houstesses* ».

***L'enfouissement sur la partie publique du réseau E.D.F. basse tension** sur le secteur « *la Vacquerie - la Redoute - Plaisance* », à l'initiative du Syndicat

Départemental de l'Énergie et d'Enedis, devrait enfin se réaliser cette année. Ensuite, la ligne du réseau actuel qui passe sur des parcelles privées, sera déposée.

Adresse numérique

Afin que la mairie puisse vous transmettre **des informations importantes**

et parfois urgentes, notamment entre la parution de deux « *bulletins d'infos* », nous proposons à toutes les personnes qui le souhaitent, de nous communiquer votre adresse e-mail, directement sur celle de la mairie : mairiedemadiere@wanadoo.fr afin de vous informer en temps réel. ■

Infos pratiques

Déchets ménagers et autres

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin, un document réalisé par le **S.M.E.T.O.M du Plantaurel**, concernant **les consignes de tri des emballages des déchets classés dangereux**. Cette liste détaillée regroupe tous les emballages qui nécessitent un traitement spécifique, et qui doivent être **déposés obligatoirement en déchetterie**, dont vous trouverez la liste et les heures d'ouverture sur ce document.

Seuls les emballages de « **cuisine** » doivent figurer dans **les sacs jaunes**. Merci de trier du mieux possible tous les déchets, afin de favoriser **leurs recyclages ou valorisations**.

Recensement Militaire

Tous les adolescents, garçons et filles, doivent se faire recenser obligatoirement dès l'âge de 16 ans en se présentant à la mairie munis d'une pièce d'identité, et de préférence dans les trois mois qui suivent la date d'anniversaire. **Un document officiel** leur sera délivré à cet effet, attestant du recensement, et nécessaire ensuite pour se présenter à certains examens

Opération Tranquillité - Absence

Depuis quelques années le nombre de cambriolages en milieu rural ne cesse d'augmenter. Ces méfaits concernant **le vol de bijoux et du numéraire** mais aussi **des matériels et matériaux en entreprises**. Devant ce phénomène préoccupant **la Préfecture** nous invite à utiliser le dispositif « **opération tranquillité**

absence ». Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de prendre contact avec **la Gendarmerie Nationale de Pamiers** pour les informer des dates correspondantes aux périodes d'absence de son domicile. La Gendarmerie passera ensuite régulièrement à votre domicile afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Site Internet

Pour l'année 2021, le site « www.madiere.fr » a enregistré **1542 visites** dont 1369 de France.

Les rubriques les plus visitées sont : Commerce : 360 fois, Contact : 280, Conseil Municipal : 169, photos d'hier et d'aujourd'hui : 130, bulletin municipal : 122, plan d'accès : 113 fois. La journée du 16 août 2021 regroupe à elle seule 21 visites.

Rappel de quelques coordonnées téléphoniques

VEOLIA eau

changement de coordonnées téléphoniques. Appeler désormais le **05 67 16 03 80** : uniquement pour les coupures d'eau avant compteur. Nous rappelons également que les demandes de nouveaux raccordements au

réseau, pose de compteur, changement de nom sur les factures et tout autre modification doivent être effectuées en mairie

Gendarmerie Nationale de Pamiers :
05 34 01 20 70 et le 17 ou le 112 en cas d'urgence.

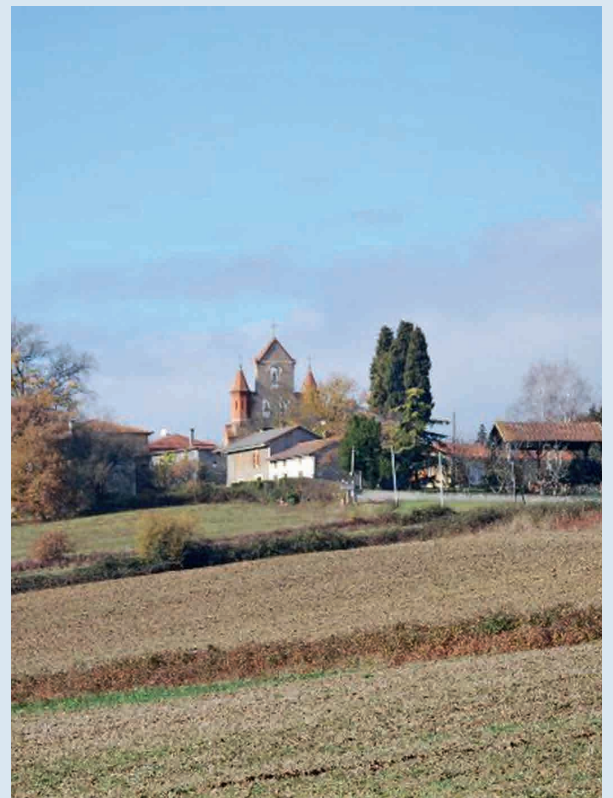
Le Maire :

Personnel : 05 61 67 12 93

Portable : 06 67 19 89 96

Mairie : 05 61 67 14 50

Site internet : www.madiere.fr ■



Vie sociale

R.P.I. DU TERREFORT, suite

Depuis notre dernier bulletin municipal d'octobre 2021, plusieurs réunions ont été organisées au sein de **notre regroupement pédagogique intercommunal** qui regroupe les classes de maternelle et primaire de notre secteur, en présence de **Mme La Sous-Préfète, du Président de la Communauté de Communes et de la représentante de la Trésorerie Générale**, afin d'examiner les différentes solutions possibles pour un meilleur fonctionnement du R.P.I. actuel.

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, la situation est la suivante :

- **Pas de création d'un S.I.V.E** : seules trois communes sur huit étaient favorables, ESCOSSE, MADIÈRE et ST VICTOR-ROUZAUD.
- **Sur proposition de la commune de BÉZAC** : projet d'un R.P.I. « amélioré », avec une nouvelle convention, mieux détaillée et plus complète a été soumis à l'ensemble des maires pour qu'ils l'étudient et y apportent d'éventuelles modifications. Ensuite, les **Conseils Municipaux des communes membres** devront valider, ou pas, cette nouvelle convention.
- **L'audit comparatif** entre plusieurs S.I.V.E et R.P.I. réalisé par la **Communauté de Communes**, fait ressortir quelques

pistes de réflexion, nous permettant d'améliorer le fonctionnement de notre regroupement pédagogique, et constate avec une certaine évidence, que plus le nombre d'enfants scolarisés est important, plus le coût par enfant et par an est censé baisser, avec les mêmes charges fixes, ce qui est le cas pour les années à venir, compte tenu de l'effectif prévisionnel des enfants scolarisés.

- **Le 23 décembre dernier**, nous avons reçu en mairie, un courrier de **Mme La ministre des Territoires et des Collectivités Locales**, nous informant qu'elle accordait **une subvention exceptionnelle de fonctionnement** à la commune de MADIÈRE d'un montant de 45 690 € pour faire face aux charges financières rattachées à la scolarité des enfants de notre commune. Ce montant correspond à notre souhait, ainsi qu'à la demande officielle de **Mme La Sous-Préfète de PAMIERS et Mme La Préfète de l'Ariège**, que nous remercions pour leur concours dans ce dossier.

D'ici fin mars, la nouvelle organisation de notre regroupement pédagogique intercommunal devra être définitivement actée.

Activité professionnelle basée sur notre territoire

à la liste parue dans nos bulletins précédents, il convient d'ajouter :

CARDENTI Fabrice / C2F Energies Solaires. Installation et maintenance solaire thermique/ photovoltaïque - poêle bois - plomberie - électricité.

Plaisance du Haut 09100 Madière. Tel 06 31 91 08 81.

Mail : lesolaire français@gmail.com.

Site : acer09.fr

Compagnonnage

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France organisent des journées « portes ouvertes » sur le thème « **Formez-vous autrement** » Cette association reconnue d'utilité publique permet à des jeunes et moins jeunes de bénéficier **d'une formation professionnelle** qui tend vers **l'excellence**, dans différents métiers manuels et qui ouvre de belles opportunités professionnelles, très recherchées par bon nombre d'employeurs.

Pour plus de renseignements : www.compagnon-du-devoir.com

Elections

Les personnes domiciliées dans notre commune et qui souhaitent **s'inscrire sur les listes électorales de MADIÈRE** en vue des prochaines élections, peuvent accomplir cette démarche avant fin février, soit par Internet, soit en mairie. ■



Communauté de communes

Le service « **HABITAT-LOGEMENT** » de la Communauté de Communes est à votre disposition pour vous donner gratuitement tous les renseignements que vous souhaitez connaître, concernant **les différentes aides et subventions attribuées** dans le cadre de la rénovation de l'habitat : travaux sur façade, amélioration du confort, isolation, etc.

N'hésitez pas à contacter Frédéric COIFFARD au 05 34 01 21 73 ou 06 87 99 28 67 pour une prise de rendez-vous. ■

ETAT CIVIL

Décès

- Le 16 décembre 2021 : Jean-luc RAFFY de « GOUZES » à l'âge de 52 ans.
- Le 16 janvier 2022 : Yannic BOUCHE du lieu-dit « Le Verger » à l'âge de 69 ans ■

Associations

L'association

«Les Petits Plaisirs de Madière»

Présidée par Madame Touens de Madière organise pour 2022 différentes manifestations à la salle polyvalente auxquelles vous êtes conviés :

Les 19 et 20 mars : Salon du printemps

Les 02 et 03 avril : Vide-grenier

Les 21 et 22 mai : Salon fêtes des mères

Les 02 et 03 juillet : Brocante, vide-grenier

Les 03 et 04 septembre : Brocante, vide-grenier

Les 24 et 25 septembre : Salon du V.D.I.

Les 15 et 16 octobre : Bourse aux jouets

Les 19 et 20 novembre : Marché de Noël

Les 10 et 11 décembre : Marché de Noël. ■

Dans chacun des numéros de notre journal, des talents de notre commune sont mis à l'honneur

Des talents près de chez nous !

FERME AUBERGE DU BASCOU (Madière)

Nadine et Dominique Le Reun sont arrivés à Madière au début des années 90. Installés au lieu-dit Le Bascou, ils ont entièrement rénové une ancienne bâtisse pour en faire la charmante Ferme Auberge du Bascou.

Nichée dans un écrin de verdure au paysage époustouflant, le premier régal est pour les yeux : on ne se lasse pas d'admirer la magnifique chaîne des Pyrénées.

Amoureux du travail bien fait, ils développent deux activités :

- la production de canards et d'agneaux en vente directe,
- une activité de restauration en ferme auberge avec une chambre d'hôtes.

En vente sur place, vous pouvez donc emporter des produits de l'exploitation tels que des conserves aux normes. Le canard est disponible toute l'année, l'agneau doit être commandé.

Nadine et Dominique vous accueillent à la ferme auberge dans un cadre agréable, enchanteur et chaleureux. Les mets proposés sont à la fois simples et recherchés. Circuit court du producteur au consommateur, les produits sont issus de l'exploitation et travaillés



sur place. La chambre d'hôtes décorée avec goût vous offre tout le confort, et la vue sur la chaîne des Pyrénées vous séduira.

Pour celles et ceux qui aiment l'authenticité, la ferme auberge du Bascou est une étape gourmande à ne manquer sous aucun prétexte. Nadine et Dominique vous invitent à un moment de pause, de paix et de partage en toute simplicité.

Pour les contacter et/ou réserver, un numéro le 05 61 60 00 49 ■